

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

LE MARDI 21 JUILLET 2020 | 17H | PAR ZOOM

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Projet de fusion
6. Acte d'accord de fusion
7. Règlements généraux du nouveau Patro
8. Actifs et passifs du Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse et du Patro Le Prevost
9. Approbation de l'acte d'accord de fusion entre le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse et le Patro le Prevost
10. Mot de la fin
11. Levée de l'assemblée